

**GRILLES DE 5^e ANNEE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**



①	②	③ (7)	④	⑤	⑥ (7)	⑦ (8)
---	---	----------	---	---	----------	----------

Formation commune (2)	13 14	14	14	14	14	14	14
Néerlandais (3) (5)	4	4	4	4	4	4	4
Mathématiques (3)	6	6	6	6	4	4	4
Sciences (3)	7	3	3	3	3	3	3
Total partiel	30 31	27	27	27	25	25	25
Nombre de périodes à choisir (1)	2 à 4	6 ou 8	8	6 ou 8	8 ou 10	8 ou 10	8 ou 10

OPTION DE BASE (4 PERIODES) (4)

Latin		4	Non	Non	4	Non	Non
Anglais (9)			4			4	
Allemand ou Espagnol ou Russe (9)							
Sciences économiques	Non	Non	Non	4	Non	Non	4

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES (2 PERIODES)

Préparation ens. supérieur : français (6a)	Non			Non			Non
Préparation ens. supérieur : mathématiques (6b)			Non		Non	Non	Non
Anglais			Non			Non	
Histoire							
Biologie							

CHOIX DU COURS PHILOSOPHIQUE (1)

Sauf demande contraire formulée par le(s) responsable(s) de l'élève, le choix du cours philosophique (religion/morale/dispense) reste le même que celui de l'année scolaire précédente.

Toute demande de changement de ce choix de cours doit être introduite au moyen d'un document spécifique à remettre au secrétariat **avant le 1^{er} juin** de l'année scolaire précédente, ou lors de toute nouvelle d'inscription.

CHOIX DE GRILLE DE L'ÉLÈVE

Nom :

Classe :

Prénom :

Grille :

Date, nom et signature du/des responsable(s) :

(*) Indiquer par une croix les options de base et les activités complémentaires choisies.

Organisation du 3^e degré – 5^e année – Commentaires

RAPPEL IMPORTANT : Le choix exprimé en 5^e année engage aussi la 6^e puisque notre réglementation exige que les deux dernières années soient suivies dans la même orientation, c'est-à-dire dans les mêmes options.

COMMENTAIRES

(1) L'horaire complet comporte 33 périodes

Il peut être de 35 périodes - dans la dominante scientifique (grille)
ou - à condition de choisir :

- ♦ soit le cours "Préparation à l'enseignement supérieur" ;
- ♦ soit au moins un cours de langue ancienne ou moderne à 4 périodes.

Dans la mesure des possibilités offertes par l'horaire (ce que nous ne pouvons garantir), ces maxima peuvent être dépassés en suivant une option ou activité comme élève libre.

(2) Formation commune

Elle comporte 14 périodes, soit 2 périodes de religion/morale/CPC, 5 périodes de français, 2 périodes d'histoire, 2 périodes de géographie et 3 périodes d'éducation physique.

NB – Pour les élèves qui suivent la grille ①, et qui choisissent une option de base (4h) et la préparation aux études supérieures en mathématiques, le nombre d'heures d'éducation physique peut être limité à 2 périodes au lieu de 3 périodes par semaine. Le nombre total d'heures de la formation commune est dans ce cas limité à 13 périodes et le sous-total avant choix optionnel est de 30 périodes par semaine.

(3) Formation obligatoire de niveau optionnel

Tout élève doit choisir le cours de Néerlandais, un cours de mathématique (4 ou 6 périodes) et un cours de sciences (3 ou 7 périodes).

- Sciences 7 : 2 périodes de biologie, 2 périodes de chimie et 3 périodes de physique.
- Sciences 3 : 1 période de biologie, 1 période de chimie, 1 période de physique.

(4) Toutes les combinaisons d'Options de base à 4 périodes **ne sont pas organisables** :

- **Le choix de deux options à 4 périodes** comporte en principe l'Option de base Anglais.
- Toute autre combinaison dépendra des possibilités d'organisation de l'horaire.

(5) Élèves dispensés du cours de Néerlandais :

- Ils doivent obligatoirement suivre un cours de langue moderne à 4 périodes.
- Ils ne peuvent choisir la grille .
- *Sous réserve d'approbation par l'administration*, ils peuvent choisir :
 - la grille ④ avec une langue moderne à 4 périodes et une activité complémentaire à 2 périodes.
 - la grille ⑥ avec deux langues modernes à 4 périodes et une activité complémentaire à 2 périodes.

(6) Préparation à l'enseignement supérieur : (6a) complément de français ou (6b) complément de mathématiques.

(7) Grilles ③ et ⑥ : Choisir obligatoirement une deuxième option de base, soit Allemand, soit Espagnol.

(8) Grille ⑦ : Choisir obligatoirement une deuxième option de base à 4 périodes.

(9) Cours de langues modernes :

Un même cours ne peut être suivi comme option de base et comme activité complémentaire.